

AVIS DE PROLONGATION DE L'ENQUETE PUBLIQUE

RELATIVE AU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT) des établissements GEOSEL et GEOMETHANE sur les territoires des communes de MANOSQUE, ST MARTIN-LES-EAUX, DAUPHIN, VOLX et VILLEMUS

Par arrêté préfectoral n° 2019-168-017 du 17 juin 2019, l'enquête publique sur le projet du PPRT des établissements GEOSEL et GEOMETHANE situés sur la commune de Manosque, est prolongée jusqu'au 5 juillet 2019. Le commissaire enquêteur assurera une permanence à la mairie de Manosque de 14h00 à 17h00 le 5 juillet 2019.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête publique dans les mairies de Manosque, Saint Martin-les-Eaux, Dauphin, Volx et Villemus jusqu'à cette date aux heures habituelles d'ouverture au public.

Le projet de PPRT est consultable sur internet à l'adresse :

www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-Autorisations-et-Avis/Listes-des-communes-par-ordre-Alphabetique/Liste-des-communes-commencant-par-M